



Les plages horaires permettent de définir un comportement selon les heures de la journée. Elles peuvent être utilisées sur des badges, des codes, pour définir un accès libre et bien d'autres choses.



Nom	Du	Au	Appliqué à
-----	----	----	------------

- A1 Connectez vous au site de gestion et allez dans l'onglet « Plages horaires »
- A2 Sélectionnez la résidence où vous souhaitez créer un code téléphonique (Si vous n'avez pas de résidence, vous devez en créer une ainsi que les accès.)



- A3 Nommez cette plage horaire.
- A4 Cliquez sur le calendrier pour personnaliser les horaires.

Les plages horaires

Définition de la semaine

Jours de la semaine	Plage 1	Plage 2
Lundi	De 8:00 à 12:00	De 14:00 à 18:00
Mardi	De 8:00 à 12:00	De 14:00 à 18:00
Mercredi	De 8:00 à 12:00	De 00:00 à 00:00
Jeudi	De 00:00 à 10:00	De 00:00 à 00:00
Vendredi	De 00:00 à 12:00	De 00:00 à 00:00
Samedi	De 00:00 à 24:00	De 00:00 à 00:00
Dimanche	De 00:00 à 24:00	De 00:00 à 00:00

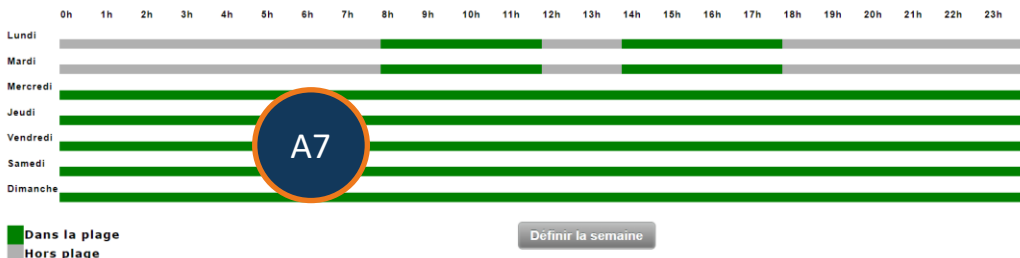
Enregistrer

A5

Sélectionnez les heures souhaitées chaque jour. Vous pouvez définir 4 profils différents sur la semaine. (Par exemple, de 8h à 12h le lundi mardi et mercredi, de 10h à 14h le jeudi, de 12h à 16h le vendredi et toute la journée le samedi dimanche.)

A6

Les flèches permettent de copier une journée sur le lendemain.



A7

A8

A7

Quand vous enregistrez, le calendrier se met à jour.

A8

Définissez sur quoi cette plage pourra être affectée.

Allez sur l'élément souhaité pour affecter votre plage horaire.